

Coordination Urgence Migrants

http://www.coordination-urgence-migrants.org

Rapport financier de l'exercice 2021

Compte de résultat

Les **produits** de l'exercice ont été de <mark>40157,92 €</mark>, qui se répartissent en :

- 450 € de cotisations
- 614 € de recettes ponctuelles : remboursement salon Primevère, mise à jour cotisations 2019
- 655 € de dons pour la CUM
- 38438,92€ de dons pour la cagnotte Maurice Scève (MS)

Pour mémoire, lors de l'exercice 2020, les recettes avaient été de 23410 €

Les **dépenses** de l'exercice se sont élevées à 37008,63 €

- 727,05 € de frais de fonctionnement
 - 360€ pour la location du local,
 - 244,65 € € pour l'assurance MAIF, le site internet, zoom
 - 122,40 € de frais de banque (JAZZ Associations et frais de chéquier)
- 961 € pour le Salon Primevère (581€ pour 2022, 380€ pour 2020 qui ont été remboursés)

35320,58 € de frais divers (nourriture, travaux, avocats, etc.) pour l'opération « Collège Maurice Scève »

Le **solde** de l'exercice est de 3149,29 €.

- Solde **POSITIF** de 30,95 € pour le **fonctionnement de la CUM** proprement dite (1719 € de recettes et 1688,05 € de dépenses).
- Solde **POSITIF** de 3118,34 € pour « Collège Maurice Scève » (38438,92 € de recettes et 35320,58 € de dépenses)

Du fait d'un « report à nouveau » de 8055,26 € de l'exercice précédent, le solde final de l'exercice 2020 est de 11204,55 €.

Au niveau du bilan,

Primevère nous a remboursé 384 € de l'ajournement 2020 le 19/02/21 donc sur l'exercice 2021.

Nous n'avons pas de créances autres que les soldes des dons affectés à « Maurice Scève » .

Pour ce qui concerne la CUM, nous n'avons pas eu l'apport de la vente des billets Primevère et nous avons versé 581€ pour Primevère 2022. Cependant besoin de plus de dons ou besoin de réfléchir à d'autres apports car nous sommes vraiment limités pour nos dépenses.

Au 31/12/2021, le solde bancaire s'élèvait à 13503,23 € -